



WOOD WYANT

Fiche signalétique

SIMDUT	TMD Routier/Ferroviaire	Danger sur la santé	2
		Risque d'incendie	0
		Réactivité	0
		Protection personnelle	C

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : BOL-GENIE	Code : 07-12505
Date d'édition (aaaa/mm/jj) : 2015-02-11.	Utilisations : Applications industrielles: Solutions de nettoyage.
Fournisseur : Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3	Manufacturier : Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3

En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)

2. Identification des dangers

Les dangers potentiels décrits dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier et les mesures de sécurité appropriées sont observées.

État physique : Liquide. [Liquide limpide] **Odeur** : Citron. [Faible]

Vue d'ensemble des urgences : **DANGER!**

Corrosif aux yeux, à la peau et au tube digestif. Provoque des brûlures. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Laver abondamment après usage.

Voies d'absorption : Contact cutané. Contact avec les yeux. Ingestion.

Effets aigus potentiels sur la santé

- Inhalation** : Pas une voie d'absorption habituelle
- Ingestion** : Corrosif pour le tube digestif. Provoque des brûlures.
- Peau** : Corrosif pour la peau. Provoque des brûlures.
- Yeux** : Corrosif pour les yeux. Provoque des brûlures.

Voir Information toxicologique (section 11) pour plus de détails.

3. Information sur les composants

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
acide hydrochlorique	7647-01-0	5 - 10
Suif aminé éthoxylé	61791-26-2	1 - 5

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4. Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

- Contact avec les yeux** : Vérifier si la victime porte des lentilles cornéennes et le lui retirer. Rincer à grande eau en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Obtenir une assistance médicale si des symptômes persistent ou se développent.
- Contact avec la peau** : En cas de contact, rincer à grande eau. Obtenir une assistance médicale en cas d'irritation.
- Inhalation** : Il n'y a pas de danger d'inhalation spécifique associé à ce produit lorsque le mode d'emploi est suivi correctement. Aucune mesure spécifique requise.
- Ingestion** : Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

- Inflammabilité du produit** : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- Moyens d'extinction** :
 - Utilisables** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
 - Non utilisables** : Aucun connu.
- Dangers spéciaux en cas d'exposition** : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
- Produit de décomposition thermique dangereux** : Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: composés halogénés
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Précautions environnementales : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes de nettoyage

Petit déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). La substance déversée peut être neutralisée avec du carbonate de sodium, du bicarbonate de sodium ou de l'hydroxyde de sodium. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention : L'équipement de protection personnel suggéré devrait être porté en tout temps lors de la manipulation de ce produit. Manipuler conformément au mode d'emploi du fabricant. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Entreposage : Entreposer dans un endroit frais, sec et ventilé. Protéger du gel. Tenir hors de la portée des enfants.

8. Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	Notations
acide hydrochlorique	US ACGIH	-	-	-	-	-	-	5	-	-	

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées : Aucune mesure de surveillance spécifique requise.

Mesures techniques : Une ventilation normale est suffisante pour utiliser ce produit. Aucune ventilation additionnelle requise.

Mesures d'hygiène : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utilisez les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection individuelle

Respiratoire : Aucune protection respiratoire spécifique requise.

Mains : Il est suggéré de porter des gants imperméables aux produits chimiques lors de la manipulation ou de l'utilisation du produit.

Yeux : Il est suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de la manipulation ou de l'utilisation du produit.

Peau : Aucune mesure spécifique requise.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



9. Propriétés physico-chimiques

État physique : Liquide. [Liquide limpide]	Formule moléculaire : Non applicable.	Limites d'inflammabilité : Non disponible.
Couleur : Vert.	Poids moléculaire : Non applicable.	Vitesse de combustion : Non applicable.
Odeur : Citron. [Faible]	Pression de vapeur : Non disponible.	Durée de combustion : Non applicable.
Densité relative : 1.05	Densité de vapeur : Non disponible.	Température critique : Non disponible.
pH : 0.5	Volatilité : Non disponible.	Température d'auto-inflammation : Non disponible.
Viscosité : Non disponible.	Vitesse d'évaporation : Non disponible.	Point d'éclair : [Le produit n'entretient pas une combustion.]
Seuil de l'odeur : Non disponible.	Ionicité (dans l'eau) : Anionique.	Propriétés de dispersibilité : Non disponible.
Solubilité : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.		
Point de fusion/ congélation : Non disponible.	Point d'ébullition/ condensation : Non disponible.	

10. Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique	: Le produit est stable.
Conditions à éviter	: Aucune donnée spécifique.
Matières à éviter	: Attaque de nombreux métaux produisant de l'hydrogène extrêmement inflammable susceptible de former des mélanges explosifs avec l'air. Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les alcalins Extrêmement réactif ou incompatible avec les matières suivantes : les alcalins.
Produits de décomposition dangereux	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.
Risque de réactions dangereuses	: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

11. Informations toxicologiques

Les symptômes, dangers et situations décrites dans cette section ne devraient pas survenir si le mode d'emploi du manufacturier, les mesures de sécurité adéquates et les limites d'exposition professionnelles sont suivies correctement

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Téatogénicité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	: Aucun effet important ou danger critique connu.
Organes cibles	: Non disponible.

Signes/symptômes de surexposition

Inhalation	: Pas une voie d'absorption habituelle
Ingestion	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
Peau	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Yeux	: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur

Conditions médicales aggravées par une surexposition :
Aucun connu.

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
acide hydrochlorique	CL50 Inhalation Gaz.	Souris	471 mg/m ³	4 heures
	CL50 Inhalation Gaz.	Rat	1221 mg/m ³	4 heures
	DL50 Orale	Lapin	900 mg/kg	-

Irritation/Corrosion

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Suif aminé éthoxylé	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100 milligrams	-
	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 100 microliters	-

Cancérogénicité Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	ACGIH	CIRC	EPA	NIOSH	NTP	OSHA
acide hydrochlorique	A4	-	-	-	-	-

12. Informations écotoxicologiques

Écotoxicité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Écotoxicité en milieu aquatique

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Exposition	Espèces
Suif aminé éthoxylé	-	Aiguë CL50 2.6 µg/l Eau douce	48 heures	Crustacés - Fairy shrimp - Thamnocephalus platyurus - Nauplius
	-	Aiguë CL50 2350 µg/l Eau douce	48 heures	Daphnie - Water flea - Daphnia pulex
	-	Aiguë CL50 650 µg/l Eau douce	96 heures	Poisson - Rainbow trout, donaldson trout - Oncorhynchus mykiss

13. Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets : Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14. Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	1789	UN1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE (acide hydrochlorique)	8	III		-
Classification pour le TMD	1789	UN1789 ACIDE CHLORHYDRIQUE (acide hydrochlorique)	8	III		-

GE* : Groupe d'emballage

15. Informations réglementaires

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)

SIMDUT (Canada)

Listes canadiennes

: Indéterminé.

: Class E: Matières corrosives

: **Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement):** Les composants suivants sont répertoriés: acide hydrochlorique

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

INRP canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada

: Indéterminé.

Autre certification

:

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

16. Autres informations sur le produit

Renseignements à indiquer sur l'étiquette : PROVOQUE DES BRÛLURES DU TUBE DIGESTIF, DES YEUX ET DE LA PEAU.

Date d'impression (AAAA-MM-JJ)

: 2015-02-19.

Date d'édition (AAAA-MM-JJ)

: 2015-02-11.

Note: Les fiches signalétiques sont valides pour une période de 3 ans après la date d'édition

Fiche Signalétique préparée par:

Département Assurance Qualité et Documentation

Wood Wyant

Une division du Groupe Sani-Marc

42, rue de l'Artisan

Victoriaville, Québec

G6P 7E3

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

L'utilisation de ce produit doit être effectuée avec prudence puisqu'il comporte des risques et dangers inhérents pour les personnes et biens, lesquels sont détaillés de façon non limitative dans la présente fiche signalétique. Afin de réduire les risques et dangers inhérents que comporte ce produit il est de la responsabilité de l'utilisateur de se conformer au mode d'emploi et à l'ensemble des instructions prévues à la fiche signalétique du présent produit. Le fabricant, les distributeurs et les fournisseurs de ce produit s'exonèrent de toute responsabilité pour tout préjudice ou dommage, quel qu'en soit la nature, découlant de l'utilisation de ce produit qui ne serait pas conforme au mode d'emploi ou à la totalité des instructions prévues à la présente fiche signalétique ou encore découlant d'une utilisation imprudente du présent produit.

Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)